

Mention : Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles, Domaine : Arts, lettres et langues (ALL)

RNCP19947 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45052, 45050
Code(s) ROME	K1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

<http://www.univ-paris3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Elaboration de programmes de formation en direction de groupes d'enfants ou d'adultes dans le cadre d'une initiation aux techniques de jeu et à l'art dramatique.
- Encadrement et suivi pédagogique des apprenants et de la production d'une oeuvre théâtrale sur laquelle débouche quasi-systématiquement la période de formation.
- Evaluation a posteriori, sur un plan artistique et humain, de la formation et de la performance théâtrale produite

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Concevoir une formation et s'adapter à des publics très divers (enfants, détenus, jeunes en perte de repères, personnes handicapées et/ou hospitalisées ...)
- Définir des objectifs (notamment pédagogiques) réalistes, motivants et adaptés aux publics concernés.
- Evaluer, avec un regard à la fois critique et humain, la formation et le résultat obtenu.
- Se remettre en cause, si besoin, et remédier à d'éventuels dysfonctionnements
- Motiver, encourager, rester à l'écoute des apprenants
- Réinvestir en situation professionnelle les connaissances théoriques acquises dans le domaine théâtral et artistique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Intervention artistique dans les différents théâtres et centres dramatiques nationaux, scènes nationales, théâtres municipaux et centres dramatiques régionaux, dans les compagnies professionnelles et les associations culturelles.
- Intervention artistique en milieu scolaire, (écoles, collèges, lycées)
- Intervention artistique sur le terrain social (associations, hôpitaux, maisons de retraite, prisons, centre de réinsertion...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Intervenant et/ou conseiller artistique auprès d'institutions, de collectivités socio-culturelle en lien avec les arts vivants
- Assistant à la conception, la mise en scène et la réalisation d'une performance théâtrale dans un cadre scolaire, hospitalier, carcéral ...
- Formateur dans les domaines des techniques de jeu et de l'art dramatique, auprès d'un public d'enfants et/ou d'adultes, dans le cadre d'ateliers de mise en pratique.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

NEANT

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 557 €
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	64 780
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	64 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

NON

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures)

- Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)
- Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP3810

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Département : Institut d'études théâtrale de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19947/>